
L'APPRENTISSAGE DE L'ALLEMAND DANS LE GRAND EST FRANÇAIS : UNE APPROCHE A DIFFERENTS NIVEAUX GEOGRAPHIQUES

Buxeda Cécile : UMR Géographie-cités, Université Paris I
cecile.buxeda@parisgeo.cnrs.fr

RÉSUMÉ. Nous présentons dans cet article les principaux questionnements théoriques et méthodologiques rencontrés dans le cadre de nos recherches de doctorat. A travers l'étude de l'apprentissage de l'allemand, nous nous interrogeons sur les conséquences territoriales de l'évolution fonctionnelle de la frontière franco-allemande sur le grand Est français. Les formes de l'extension spatiale de cette pratique, étudiées à différentes échelles, montrent qu'elle est liée à la proximité de la frontière politique mais qu'elle traduit également une certaine persistance de la limite linguistique. L'analyse des comportements en matière de choix linguistique permettra également de déterminer s'ils sont liés à d'autres pratiques transfrontalières : pour répondre à ces questionnements, nous tenterons de démontrer ici l'intérêt d'une démarche d'analyse menée à plusieurs niveaux d'observation.

ABSTRACT. The purpose of this paper is to study the main theoretical and methodological questions that we meet during our Phd's research. From the example of German language's learning, we carry out a study about the territorial consequences of the functional evolution of the French German political boundary. The shape of the spatial extension of this practice will be studied at different scales to show that its depends on the political border and linguistic limit. The choice of learning German is connected with other crossborder practices: we will show that the response to those questions needs an approach at several analysis levels.

MOTS-CLÉS : Grand Est, frontière franco-allemande, apprentissage de l'allemand

KEY WORDS: Eastern parts of France, French-German boundary, German language's learning

TITLE: *German language's learning in East of France: an analysis at several scales*

Les frontières politiques internes à l'Union Européenne connaissent, dans le contexte actuel de construction européenne, une certaine évolution fonctionnelle. Définies depuis le XIX^e siècle comme des limites linéaires séparant des États et des systèmes territoriaux au fonctionnement spécifique, elles marquent en tant que telles des ruptures, des discontinuités dans les modes de fonctionnement politique, administratif, économique, dans les langues officielles, dans les réseaux de communication, etc. Aujourd'hui, même si, loin de s'effacer, elles continuent au moins partiellement à jouer ce rôle de « coupure » spatiale, elles sont plutôt à appréhender comme des « coutures » permettant le développement d'échanges et de liens de différentes natures entre les espaces qu'elles traversent (pratiques transfrontalières, investissements économiques...).

L'étude de l'apprentissage de l'allemand (dans l'enseignement secondaire) nous semble constituer une entrée privilégiée pour analyser les effets de cette évolution fonctionnelle de la frontière politique franco-allemande sur le grand Est français. Plus développée dans les régions frontalières, cette pratique réactiverait-elle une limite linguistique (celle des dialectes germaniques) qui, après avoir contribué à la marginalisation de l'Alsace et de la Moselle germanophone lorsque la frontière politique était plus conflictuelle et militarisée, serait perçue dans le contexte actuel comme un outil majeur pour faciliter les échanges avec les régions limitrophes allemandes, suisses voire luxembourgeoises, faisant de ces espaces frontaliers des « laboratoires » de l'intégration transfrontalière en Europe ? Les comportements en matière de choix linguistiques seraient-ils eux-mêmes liés à l'existence d'autres pratiques transfrontalières comme le travail frontalier ou les migrations résidentielles ?

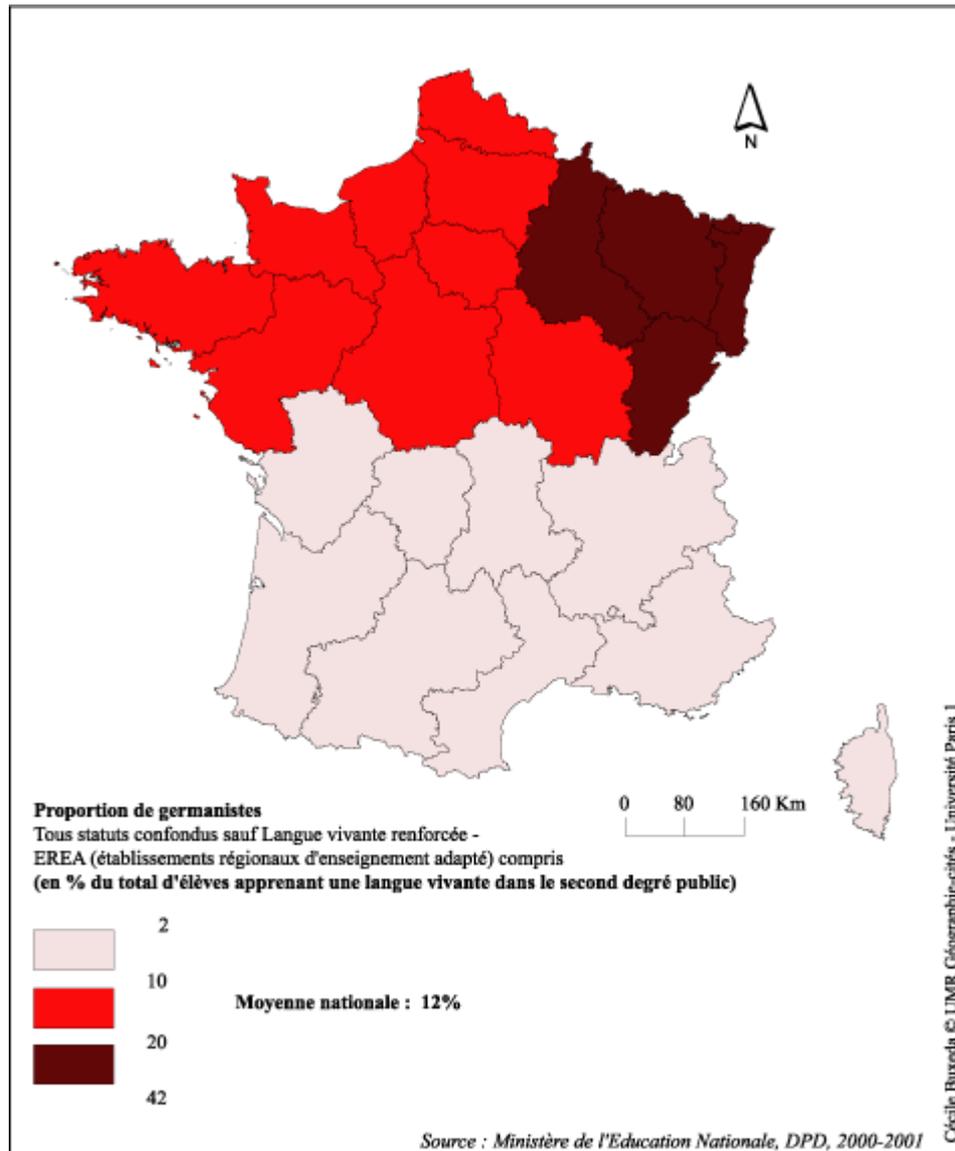
L'objet de cet article est de présenter les choix méthodologiques opérés pour aborder ces questions. Nous montrerons dans une première partie en quoi une démarche considérant différentes échelles est nécessaire pour saisir les formes de l'extension spatiale de l'apprentissage de l'allemand et ses liens avec les « frontières » politiques et linguistiques. La seconde partie sera consacrée à la présentation d'une démarche d'analyse de cette pratique à plusieurs niveaux d'observation (établissement, commune, aire de recrutement des établissements) : celle-ci semble indispensable pour permettre la compréhension la plus exhaustive possible des différentiels de comportements en matière de choix linguistiques tout en tenant compte de la nature spécifique des données.

1. Les formes de l'extension spatiale d'une pratique linguistique

L'apprentissage de l'allemand est une pratique qui semble liée à la proximité de la frontière franco-allemande. Mais observe-t-on l'existence d'un gradient plus ou moins fort, plus ou moins régulier ou au contraire l'existence de discontinuités (effets de seuil) ? Pour répondre à ces questions, il semble nécessaire de définir l'espace d'étude le plus large possible. Nous avons donc choisi de ne pas nous limiter aux espaces jouxtant immédiatement la frontière allemande mais de prendre en compte l'ensemble du grand Est c'est-à-dire l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté et la Champagne-Ardenne.

1.1. Les régions du grand Est : des « réservoirs » de germanistes

Figure 1 : Proportion de germanistes dans les régions françaises en 2000-2001

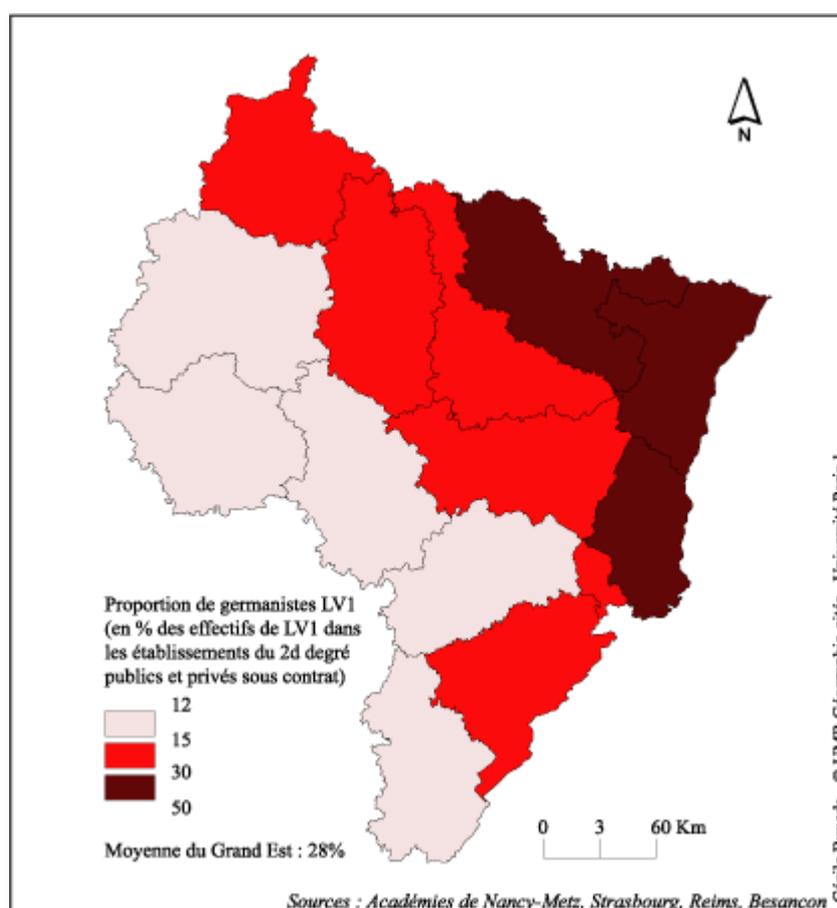


On observe depuis quelques décennies une baisse généralisée des effectifs de germanistes dans le secondaire en France. En effet, en tant que première langue, l'allemand voit son importance diminuer alors que l'anglais se renforce et en tant que deuxième langue, l'apprentissage de l'allemand se réduit au profit de l'espagnol¹. Les Académies du grand Est ne sont pas épargnées par ce processus d'érosion mais elles continuent cependant de conserver des proportions de germanistes largement supérieures à la moyenne nationale (*figure 1*). L'Alsace et la Lorraine se distinguent avec des proportions de germanistes dans le second degré public s'élevant respectivement à 42 et 30 % alors que ces proportions n'atteignent « que » 20 % en Champagne-Ardenne et Franche-Comté².

1.2. L'Alsace et la Moselle germanophone s'individualisent au sein du grand Est

Au sein du grand Est, si l'on affine l'analyse en passant au niveau du département et en prenant cette-fois-ci uniquement en compte les proportions de germanistes en première langue vivante³, on peut mettre en évidence un nouveau gradient, les départements alsaciens et mosellans se démarquant avec des taux de germanistes LV1⁴ supérieurs à la moyenne de l'ensemble (*figure 2*).

Figure 2 : Proportion de germanistes LV1 dans les départements du grand Est en 2000-2001



¹En 1999-2000, en France métropolitaine dans le second degré public et privé (hors Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté et hors Établissement Régional d'Enseignement Adapté : 89,7 % des élèves de 6^{ème} prennent l'anglais en première langue vivante (LV); 9,4 % l'allemand (contre respectivement 83,8 % et 13 % en 1980-81). En 1970-71, les langues espagnoles et allemandes étaient choisies à égalité comme deuxième langue par près de 36% des élèves de quatrième ; en 1999-2000, l'allemand l'est quatre fois moins souvent que l'espagnol (15.4 % des élèves contre 66.3 % pour l'espagnol) - Source : Ciry-Coissard M., 2000.

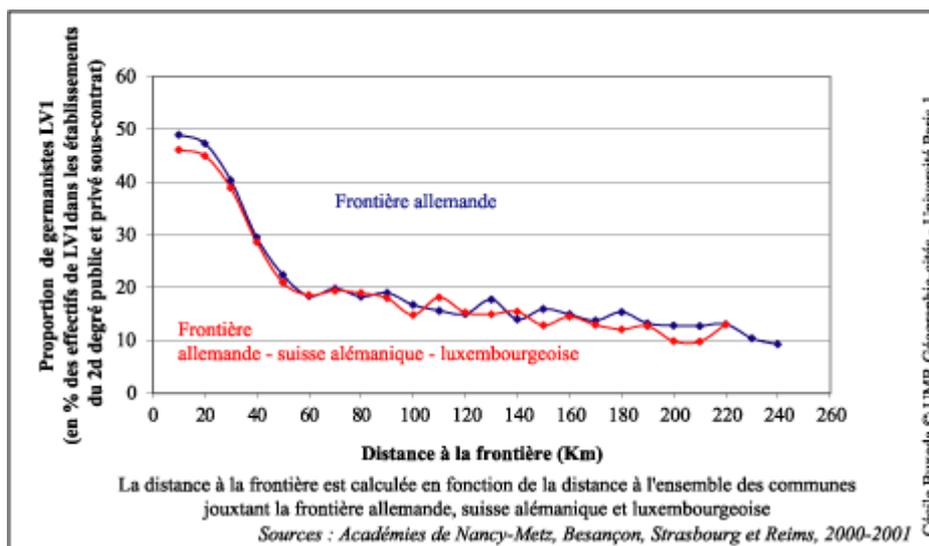
² Source : MEN-DPD, 2000-2001

³ Les données utilisées dans la suite de l'article ont été fournies au niveau des établissements du secondaire (collèges et lycées, publics et privés sous-contrat) pour l'année 2000-2001 par les quatre Académies du grand Est (Académies de Strasbourg, Besançon, Reims et Nancy-Metz). Les établissements régionaux d'enseignement adapté ne sont pas pris en compte. Les sections post-bac, comme les BTS et les Classes préparatoires aux grandes écoles, quand elles existent dans les établissements, sont comptabilisées parmi les effectifs linguistiques. Ces données ont été agrégées au niveau des départements pour réaliser la figure 2.

⁴ Dans la suite de l'article, l'abréviation LV1 désignera la première langue vivante.

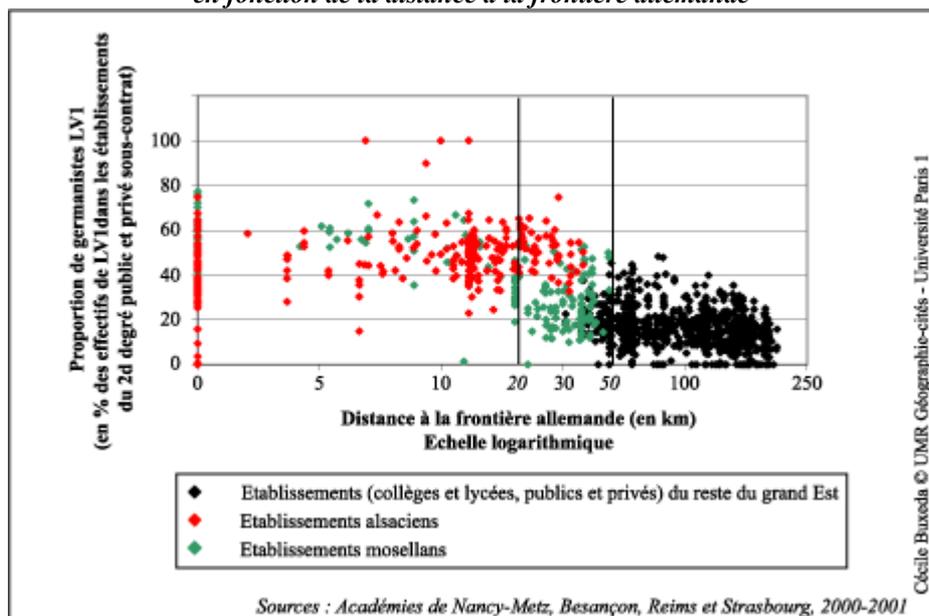
Afin de préciser ces résultats, on met en relation la variation de la proportion de germanistes LV1 et la distance à la frontière en utilisant un niveau d'agrégation plus fin (figure 3) : les données collectées au niveau des 1250 établissements du secondaire (publics et privés sous contrat) des quatre académies concernées⁵ sont ici agrégées par classes de distance à la frontière (pas de 10 Km). Jusqu'à vingt kilomètres de la frontière, on observe un premier palier avec des proportions élevées de germanistes (supérieures à 45 %) puis une baisse rapide entre vingt et soixante kilomètres de la frontière et au-delà une décroissance beaucoup moins rapide mais très régulière des proportions de germanistes s'échelonnant entre 20 et 10 %. L'évolution des taux de germanistes LV1 en fonction de la distance à la frontière associe donc des effets de seuil à 20 et 60 km de la frontière, un fort gradient entre 20 et 60 km et un gradient plus léger au-delà de 60 km.

Figure 3 : Évolution de l'apprentissage de l'allemand LV1 en fonction de la distance à la frontière dans le Grand Est



Le seuil des soixante kilomètres confirme la limite administrative séparant les départements alsaciens et mosellan du reste du grand Est comme étant une césure majeure. L'allure de la courbe laisse néanmoins supposer qu'il subsiste une certaine hétérogénéité à l'intérieur même de cette zone.

Figure 4 : Proportion de germanistes LV1 dans les établissements du grand Est en fonction de la distance à la frontière allemande⁶

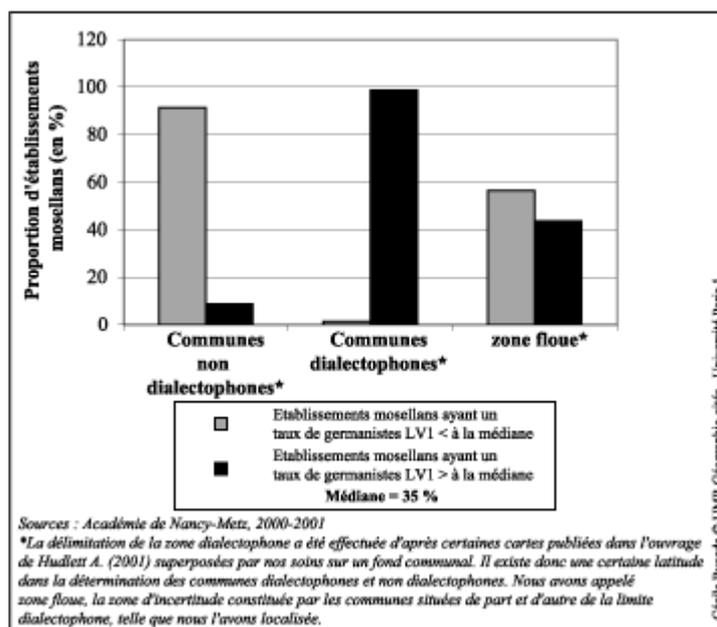


⁵ Académies de Strasbourg, Nancy-Metz, Reims et Besançon

⁶ On utilise ici une échelle logarithmique afin de permettre une meilleure visualisation de l'information.

L'information plus détaillée de la figure 4 (les proportions de germanistes LV1 y sont représentées au niveau le plus fin, celui de l'établissement) permet en effet de montrer que l'existence du gradient entre 20 et 60 km de la frontière est essentiellement liée au comportement des établissements de Moselle. Alors que les établissements alsaciens ont quasiment tous des proportions de germanistes LV1 supérieures à 40 %, la situation des établissements mosellans semble plus diversifiée : les établissements les plus proches de la frontière allemande (en-deçà de 20 km) ont le même comportement que les établissements alsaciens ; en revanche, les établissements mosellans plus éloignés de la frontière ont des proportions de germanistes moins élevées. On peut lire à travers ces résultats la persistance du rôle de la zone dialectophone : la quasi totalité des établissements situés en Moselle germanophone (99 %) ont « beaucoup » de germanistes alors que 91 % des établissements localisés dans des communes non dialectophones ont « peu » de germanistes LV1 (figure 5).

Figure 5 : Proportion d'établissements mosellans situés dans les communes dialectophones et non dialectophones

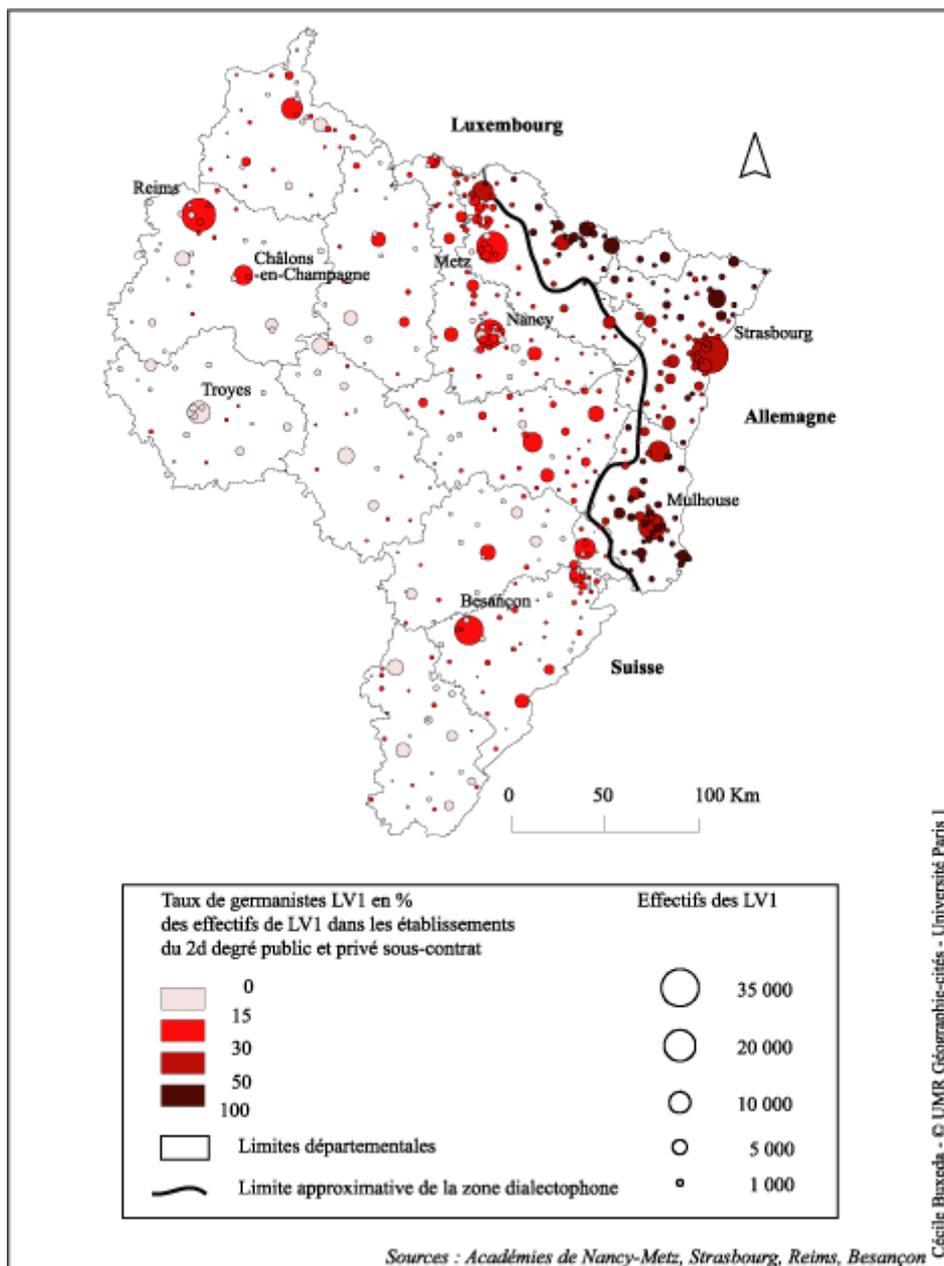


L'héritage et la pratique dialectophones transparaissent donc dans les comportements actuels en matière d'apprentissage de l'allemand. Comment expliquer cette persistance spatiale ? Il semblerait que le rôle des politiques linguistiques impulsées au niveau académique soit ici majeur. Celles-ci, en revendiquant une spécificité linguistique régionale, cherchent à développer l'apprentissage de l'allemand dans le secondaire mais également dans le primaire en mettant en place des mesures permettant de développer le bilinguisme d'une part, mais aussi de lutter contre l'abandon de l'allemand à l'entrée en sixième (les classes trilingues permettent de choisir deux LV1 à condition que l'une d'elles soit l'allemand). En Moselle, la « Voie spécifique mosellane », nom donné à cette politique linguistique appliquée depuis le début des années 90, ne concernait dans un premier temps que la Moselle germanophone. L'allemand apparaîtrait donc à la fois comme un vecteur d'intégration transfrontalière et un marqueur de l'identité régionale.

On peut également individualiser à l'intérieur même de cette zone dialectophone des espaces « linguistiques » plus structurés à une échelle infra-régionale (figure 6). Ainsi, la zone située entre Thionville et Forbach et s'étendant jusqu'au pays de Bitche, la région de l'Outre-Forêt (nord-est de l'Alsace) ou du Sundgau (sud-est de l'Alsace) apparaissent comme particulièrement « germanistes ».

Le jeu sur les échelles permet donc de mettre en évidence des formes d'organisation spatiale variées. A l'échelle la plus petite (échelle nationale), on a pu mettre en évidence les spécificités des régions frontalières en matière de comportement linguistique ; à l'échelle régionale, on a pu observer la coexistence d'effets de seuil et de gradient permettant en particulier de formuler des hypothèses sur la persistance de la zone dialectophone, enfin, à l'échelle infra-régionale, l'existence d'espaces à forte identité linguistique jouxtant la frontière politique, que l'on pourra par la suite caractériser de manière plus fine (notamment à partir d'enquêtes).

Figure 6 : Proportion de germanistes LV1 dans les communes du grand Est en 2000-2001⁷



2. Une analyse de l'apprentissage de l'allemand selon trois niveaux d'analyse

Nous avons décrit dans la première partie l'inégal apprentissage de l'allemand en fonction de la distance à la frontière. Néanmoins, au-delà de ces effets-frontière, on observe également beaucoup de variations entre des établissements ayant des localisations similaires. Il s'agit d'expliquer ces différences inter-établissements en recherchant des régularités et des logiques sous-jacentes à l'aide de plusieurs critères (démarche multivariée) à différents niveaux d'analyse.

2.1. Présentation des hypothèses

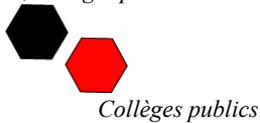
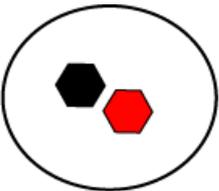
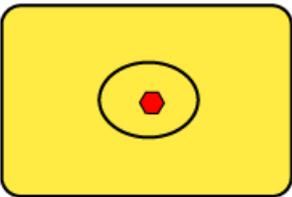
Comprendre les comportements en matière d'apprentissage de l'allemand suppose selon nous de raisonner à trois niveaux géographiques :

⁷ Les données linguistiques des établissements ont ici été agrégées au niveau communal afin de faciliter la lecture de la carte.

- *le niveau de l'établissement* : il s'agira de vérifier si la plus ou moins forte proportion de germanistes LV1 des établissements du grand Est est liée aux caractéristiques propres de l'établissement
- *le niveau de la commune de localisation de l'établissement* : les caractéristiques de la commune de scolarisation (environnement immédiat de l'établissement) peuvent-elles influencer les comportements en matière de choix linguistique au niveau de l'établissement ?
- *le niveau de l'aire de recrutement de l'établissement* : ce niveau d'analyse tient compte de la nature spécifique des données, les élèves inscrits dans un établissement dans une commune donnée n'y résidant pas forcément et pouvant venir des communes environnantes. Le contexte de l'établissement (environnement plus large) joue-t-il un rôle sur l'intensité de l'apprentissage de l'allemand⁸ ?

Notre démarche consiste, dans un premier temps, à mettre en relation les taux de germanistes LV1 avec une série de variables explicatives correspondant aux trois niveaux géographiques décrits précédemment comme le résume le tableau 1.

Tableau 1 : Trois niveaux d'explication

<p><i>Lycées publics et privés, collèges privés</i></p> 	<p>Variables explicatives au niveau de l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - effectifs totaux (« taille ») - type (collège, lycée général, lycée professionnel,...) - statut (public ou privé) - type de formations proposées (présence ou non de sections européennes)
	<p>Variables explicatives au niveau de la commune de scolarisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre d'habitants - type de commune (rurale, urbaine, périurbaine) - caractéristiques socio-économiques (CSP, proportion de travailleurs frontaliers ou de résidents allemands et suisses) - distance à la frontière - commune dialectophone ou non - existence d'écoles primaires offrant un enseignement bilingue ou approfondi de l'allemand
	<p>Variables explicatives au niveau de l'aire de recrutement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proportion de communes rurales - caractéristiques socio-économiques - distance moyenne à la frontière - poids de la pratique dialectophone - existence d'un cursus bilingue ou approfondi en allemand du primaire au secondaire

Le premier niveau d'explication, celui de l'établissement, permettra de vérifier si les proportions de germanistes varient selon le type de l'établissement (collège ou lycée, lycée général ou professionnel). On se demandera également si la taille de l'établissement, en influant sur la diversité des langues vivantes enseignées, joue sur la proportion de germanistes (l'allemand pouvant être concurrencé par d'autres langues comme l'espagnol) ou encore si le poids des desiderata des parents d'élèves (plus favorables à l'apprentissage de l'anglais) ou la difficulté de trouver des personnels qualifiés en nombre suffisant font que les proportions de germanistes sont moindres dans les établissements privés que dans les établissements publics. La présence de sections européennes en allemand est-elle liée à l'existence de fortes proportions de germanistes ou au contraire relève-t-elle une démarche plus élitiste de la part de l'établissement : l'allemand restant la langue choisie par quelques bons élèves qui choisiront un cursus scolaire leur permettant de rester dans les meilleures classes ?

Au niveau de la commune et de l'aire de recrutement, on a choisi un certain nombre de variables permettant de prendre en compte le contexte (commune rurale, urbaine, périurbaine, taille de la commune), la localisation

⁸ Nous prendrons ici uniquement en compte l'aire de recrutement des collèges publics. Les collèges privés ne sont pas concernés par la carte scolaire. L'information concernant les aires de recrutement des lycées est quant à elle plus lacunaire et incertaine : les lycées ne disposant pas d'une aire de recrutement précisément définie, l'inscription des élèves dans l'établissement se fait en fonction du choix de leurs options.

(distance à la frontière), le profil socio-économique (frontaliers, résidents allemands et suisses, proportion d'ouvriers ou de cadres) et l'équipement (présence ou absence d'écoles bilingues). L'une de nos pistes de réflexion majeure sera de vérifier si l'apprentissage de l'allemand sera plus développé dans un contexte où les pratiques transfrontalières sont importantes ou si, au contraire, les variables explicatives moins spécifiques jouent un rôle important (l'allemand serait plutôt appris dans les communes de grande taille, plus urbaines que rurales etc.).

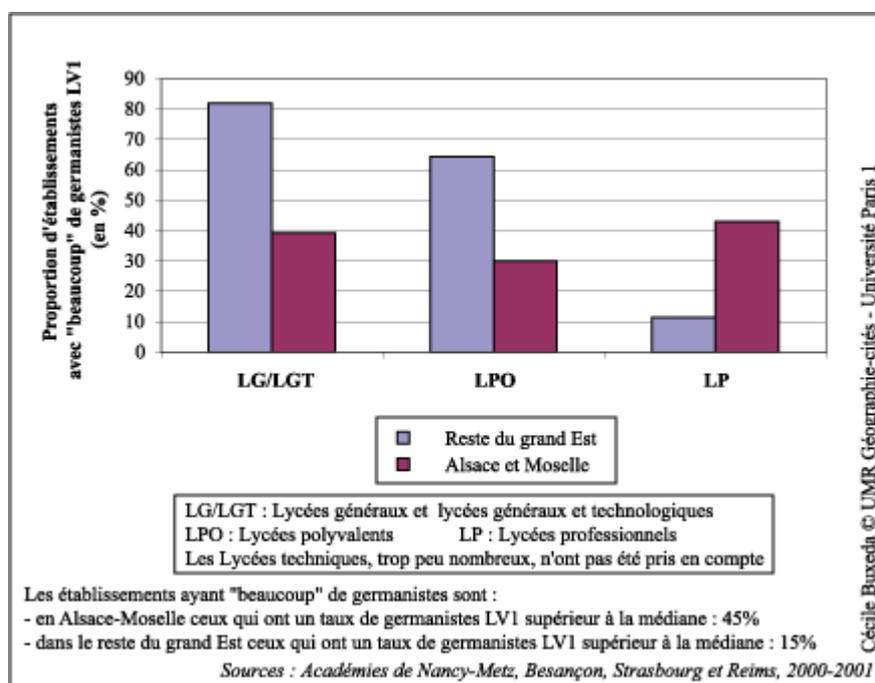
L'objectif final est de cerner les rôles explicatifs respectifs des facteurs relevant de ces différents niveaux. Toutes choses égales quant aux caractéristiques de l'établissement, quel est l'impact du contexte immédiat de la commune de scolarisation sur l'intensité de la pratique ? Pour les collèges publics, nous pourrions déterminer si l'environnement plus large des établissements joue un rôle toutes choses égales quant aux caractéristiques de l'établissement et de sa commune de localisation.

2.2. Travail frontalier et apprentissage de l'allemand : deux niveaux de relation, deux modèles explicatifs

Les analyses statistiques étant encore en cours, nous ne présenterons ici que quelques relations illustratives de la démarche méthodologique adoptée. Au niveau de l'établissement, on s'intéressera à la relation entre le type de l'établissement et les proportions de germanistes ; au niveau de la commune, à la relation entre la pratique du travail frontalier vers l'Allemagne et les comportements en matière d'apprentissage de l'allemand. Quel est l'effet respectif de ces deux composantes ?

Comme nous l'avons montré dans la première partie, la spécificité de l'Alsace - Moselle en matière d'apprentissage de l'allemand est telle que des analyses menées sur l'ensemble des établissements du grand Est n'amèneraient qu'à faire ressortir ce décalage quantitatif majeur. Nous avons donc pris le parti de mener des analyses distinctes sur deux sous-ensembles : l'Alsace - Moselle d'une part, le reste du grand Est d'autre part, tout en rendant la comparaison possible. Ainsi, notre variable à expliquer (la proportion de germanistes LV1⁹) a été transformée en une variable qualitative : « peu » de germanistes, « beaucoup » de germanistes, la discrétisation ayant été opérée pour chacun des deux sous-ensembles en fonction de la médiane¹⁰. Nous ne considérons dans les traitements qui vont suivre que les lycées (soient 279 établissements dans le reste du grand Est et 176 en Alsace - Moselle) afin de pouvoir analyser plus finement l'effet des types d'établissements (inclure les collèges, quantitativement plus nombreux, reviendrait à « écraser » les résultats obtenus ici).

Figure 7 : L'apprentissage de l'allemand LV1 en fonction du type de lycées



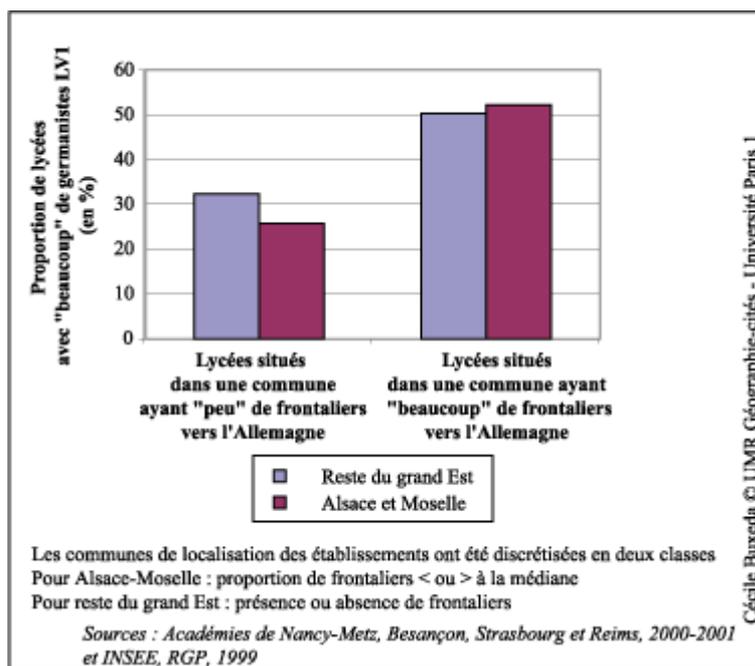
⁹ La proportion de germanistes LV1 est toujours calculée en % des effectifs de LV1 dans les établissements du second degré publics et privés sous-contrat.

¹⁰ Étant donné que les variables explicatives combinent variables qualitatives et quantitatives et que l'objectif final est de développer un modèle LOGIT, nous avons converti toutes les variables quantitatives en variables qualitatives (y compris la variable à expliquer).

Dans le reste du grand Est (*figure 7*), les lycées ayant plus de 15 % de germanistes LV1 sont le mieux représentés parmi les établissements qui proposent les filières les plus générales (82 % des lycées généraux et lycées généraux et technologiques). Plus la « professionnalisation » des filières est importante dans l'établissement, moins la proportion de germanistes est forte, le cas le plus extrême étant incarné par les lycées professionnels parmi lesquels la proportion d'établissements avec « beaucoup » de germanistes est d'un peu plus de 10% seulement. Nous sommes ici dans un modèle explicatif relativement « classique » : l'allemand est une langue perçue comme difficile, davantage choisie dans les filières générales que dans des filières professionnelles où le niveau des élèves est globalement moins élevé. En Alsace – Moselle, en revanche, la situation est différente : d'une part, la proportion d'établissements ayant plus de 45 % de germanistes varie nettement moins d'un type d'établissement à l'autre, d'autre part, c'est parmi les lycées professionnels que la part des établissements ayant beaucoup de germanistes LV1 est la plus importante (43 % des lycées professionnels). On peut envisager que, dans ces départements où le travail frontalier joue un rôle important, l'allemand peut être perçu comme une langue utile pour trouver un emploi plutôt que comme une langue difficile. Ceci expliquerait la place qu'il occupe en tant que première langue vivante dans des établissements, les lycées professionnels, dont l'un des objectifs majeurs est d'assurer une insertion relativement rapide de leurs élèves dans la vie active.

La proportion de frontaliers vers l'Allemagne dans les communes où sont localisés les lycées joue en revanche de la même façon en Alsace – Moselle et dans le reste du grand Est (*figure 8*) : la proportion d'établissements ayant beaucoup de germanistes est à chaque fois plus forte parmi les lycées situés dans des communes où les frontaliers sont bien représentés. Un contexte communal caractérisé par une telle pratique transfrontalière influence donc l'intensité de l'apprentissage de l'allemand au niveau des établissements : on peut y être en effet, plus sensibilisé au fait que cette langue, exigée par les employeurs allemands, représente un atout incontestable pour de futurs actifs.

Figure 8 : L'apprentissage de l'allemand LV1 dans les lycées en fonction de la proportion de frontaliers vers l'Allemagne

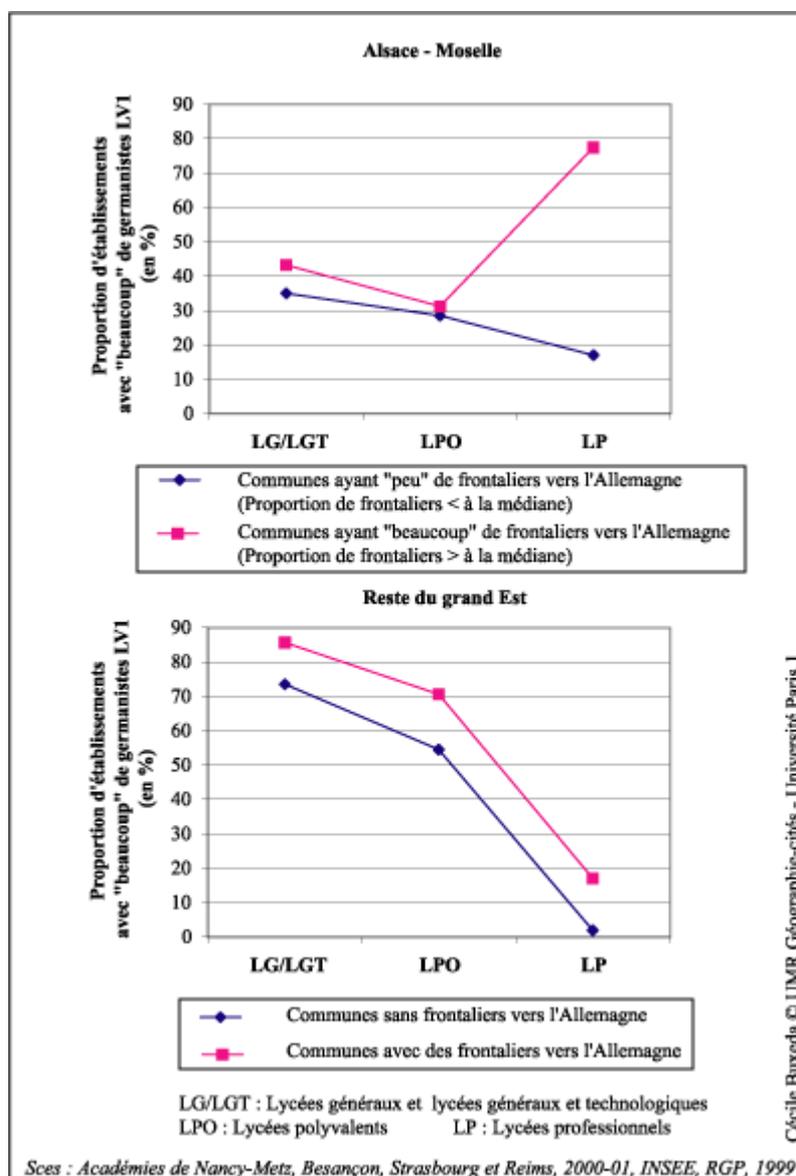


Les résultats obtenus en croisant les deux niveaux d'explications sont également significatifs (*figure 9*). Ils montrent l'existence d'une forte interaction entre le type des établissements et l'importance du travail frontalier vers l'Allemagne dans la commune pour l'ensemble Alsace – Moselle alors qu'une telle interaction est inexistante dans le reste du grand Est.

Dans le second cas, en effet, la part d'établissements très germanistes sera plus forte parmi les lycées se trouvant dans des communes où les travailleurs frontaliers sont bien représentés (la courbe de couleur rose se trouve toujours au-dessus de la courbe bleue). En revanche, la « professionnalisation » des établissements joue de façon identique quel que soit le contexte en matière de travail frontalier en entraînant une diminution de la proportion de lycées ayant beaucoup de germanistes (les deux courbes restent parallèles). La situation est plus complexe en Alsace – Moselle : les comportements en matière de choix linguistiques y apparaissent spécifiques dans les

communes envoyant beaucoup de travailleurs en Allemagne : c'est parmi les lycées professionnels qui s'y trouvent que la proportion d'établissements « germanistes » est la plus forte.

Figure 9 : Alsace – Moselle et reste du grand Est, deux modèles explicatifs différents des pratiques linguistiques



Deux modèles explicatifs se dégagent donc grâce à la combinaison des deux niveaux d'analyse. En Alsace – Moselle, l'apprentissage de l'allemand sera certes influencé, comme dans le reste du grand Est, par un contexte communal tourné vers le travail frontalier mais relève également d'une démarche en matière de formation, les deux éléments allant dans le même sens et tendant à confirmer l'existence d'une relation étroite entre la pratique linguistique et une pratique transfrontalière.

Conclusion

L'effet des « frontières » (frontière politique, limite linguistique) se lit tout d'abord à travers l'étude à différentes échelles des formes d'extension spatiale de l'apprentissage de l'allemand mais également à travers une analyse à plusieurs niveaux géographique permettant d'ébaucher l'hypothèse d'un lien entre les pratiques linguistiques contemporaines et l'évolution fonctionnelle de la frontière politique. La suite de nos travaux tentera d'affiner ces analyses en utilisant d'autres indicateurs ou critères comme les migrations résidentielles et en prenant en compte le niveau individuel en travaillant à partir d'enquêtes.

BIBLIOGRAPHIE

- BUXEDA C. (2003), Évolution et diffusion spatiale du travail frontalier en Alsace (1968-1999), *Cybergéo – Revue Européenne de Géographie*, n°245, 05/09/2003, 15 p.
- CIRY-COISSARD M. (2000), Les langues vivantes dans le second degré en 1999-2000, *Note d'information n° 00.40*, MEN, 6 p.
- DURAND-DASTÈS F., SANDERS L. (1991), L'inégal succès au baccalauréat : une application du modèle LOGIT, *Espace géographique*, n°2, pp. 169-185.
- GOETSCHY H., SANGUIN A.L. (1995), *Langues régionales et relations transfrontalières en Europe*, Paris, L'Harmattan, 318 p
- HUDLETT A. (2001), *Synopsis géolinguistique, continuum des parlers alémaniques et franciques d'Alsace et de Moselle germanophone*, Strasbourg, Editions Hirlé, 271 p.
- RAFFESTIN C., GUICHONNET P. (1974), *Géographie des frontières*, Paris, PUF, 224 p.
- RAMM M. (1999), L'enseignement de l'allemand en Moselle, atout économique et facteur d'intégration, *Mosella*, n°1-2, pp. 211-219